

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA VILLE DE QUÉBEC DEMEURE EN MODE OLYMPIQUE

Québec, le 27 septembre 2011 — Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, et le maire de Québec, M. Régis Labeaume, ont fait connaître aujourd'hui, la démarche dans laquelle la Ville de Québec entend s'inscrire, en partenariat avec le gouvernement du Québec, relativement à son positionnement olympique. Ils en ont fait l'annonce au terme d'une rencontre tenue en présence du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, du président du Comité olympique canadien, M. Marcel Aubut, et du président d'Équipe Québec, M. Claude Rousseau.

Plusieurs éléments ont permis d'alimenter la réflexion, notamment l'alternance des continents. Si bien que les partenaires ont décidé de ne plus prioriser 2022 pour une candidature. Néanmoins, le gouvernement et la Ville de Québec demeurent toujours en mode olympique et se lancent dans une démarche pour accentuer les chances de Québec d'accueillir éventuellement une olympiade d'hiver.

Parmi les gestes que le gouvernement du Québec et la Ville de Québec souhaitent poser pour demeurer en mode olympique notons :

- un démarchage encore plus intensif pour décrocher des championnats du monde ou des coupes du monde;
- la poursuite du plan de développement d'infrastructures sportives;
- des contacts plus étroits auprès des fédérations internationales;
- l'opportunité d'implanter des centres nationaux d'entraînement dans la région.

« Notre gouvernement sera toujours disposé à soutenir les ambitions de notre capitale nationale dans sa quête olympique. D'ici là, nous allons déployer les efforts pour multiplier les événements sportifs de haut niveau et poursuivre le plan de développement des infrastructures sportives. Ce sont là deux chantiers sur lesquels nous sommes déjà très actifs comme gouvernement. Il s'agit aussi d'une stratégie prometteuse pour faire la promotion de Québec sur le plan international et qu'elle soit reconnue comme une championne dans l'organisation de grands rendez-vous sportifs », a indiqué le ministre Sam Hamad.

« La démarche structurée et rigoureuse menée par Équipe Québec de même que l'étroite collaboration entre le gouvernement du Québec et mon administration ont permis de bien documenter la décision que nous annonçons aujourd'hui. J'ai toujours dit que nous serions de l'aventure de 2022 si nous avons l'assurance morale de pouvoir remporter la course. De toute évidence, toutes ces conditions ne sont pas réunies actuellement. C'est pourquoi nous devons agir de façon rationnelle et bâtir sur les succès qui servent très bien la ville de Québec présentement », a ajouté le maire Labeaume.

Équipe Québec, une assise permanente

Mise sur pied en novembre 2009 pour une durée temporaire de trois ans, Équipe Québec pourra dorénavant compter sur des assises permanentes qui lui permettront de maintenir et d'accentuer ses activités de démarchage afin de multiplier les événements sportifs dans la région de la Capitale-Nationale. Jusqu'à maintenant financé à même les surplus du 400^e, Équipe Québec sera désormais aussi financée par la Ville de Québec à l'intérieur du Fonds des grands événements.

Les efforts menés par Équipe Québec et la Ville de Québec ont permis de décrocher plusieurs événements sportifs. Parmi les événements qui se tiendront dans les prochains mois notons : la finale du Grand prix de patinage artistique (décembre 2011); la Coupe du monde de surf des neiges (hiver 2012); le Championnat canadien de ski de fond (hiver 2012); une étape de coupe du monde de ski de fond (décembre 2012); et le Championnat du monde de surf des neiges (2013).

De plus, Québec sera l'hôte du congrès SportAccord 2012. Évènement annuel d'envergure qui se tient dans un pays différent à chaque édition, il regroupe plus de 1 500 délégués influents du domaine sportif international.

Par ailleurs, tel qu'il s'y était engagé, le ministre Sam Hamad a confirmé que les études commandées par Équipe Québec sont désormais disponibles sur le site Internet du Bureau de la Capitale-Nationale à l'adresse suivante : www.bcn.gouv.qc.ca. Il s'agit de l'étude de positionnement de l'anneau de glace couvert et de l'étude d'évaluation de la faisabilité de pistes de descente masculine de ski de niveau olympique au centre de ski Le Massif. La Ville de Québec rend aussi disponible l'étude de faisabilité sur la transformation du Colisée Pepsi.

« Ces études ont permis de poser un diagnostic juste de l'état de nos infrastructures sportives régionales et ont apporté un éclairage nouveau sur les conditions pour attirer des événements de haut niveau », a conclu Claude Rousseau.

- 30 -

Sources :

Harold Fortin
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement
économique, de l'Innovation et de l'Exportation et
ministre responsable de la région de la
Capitale-Nationale
418 691-5650

Paul-Christian Nolin
Attaché de presse
Cabinet du maire de Québec
418 641-6434